



Indemnisation accident du travail

Par **caco89**, le **25/01/2012** à **02:38**

Bonjour,

Depuis mon accident ma jambe me fait mal je ne peut plus courir, elle ne se plie pas complètement, j'ai mon autre jambe qui me fait souffrir par rapport aux appuis que je ne prend plus comme avant. J'ai été reconnu à 7 pourcents d 'IPP.

J'aurai voulu savoir si j'avais le droit à une pension à vie et le statut de travailleur handicapé?

En effet depuis je me sens comme handicapé j'ai l'impression que ma vie n'est plus comme avant. J'ai 23 ans.

Cordialement.

Par **chaber**, le **25/01/2012** à **16:15**

bonjour

vu cette IPP minime, la caisse peut très bien vous proposer un capital ou une rente viagère qui sera dérisoire.

Consultez le site officiel ci-dessous pour le statut de travailleur handicapé

<http://vosdroits.service-public.fr/F1650.xhtml>

Par **pat76**, le **25/01/2012** à **16:23**

Bonjour

C'est un accident du travail ou un accident hors emploi, que vous avez eu?